PARIS 1777

ARPEGE FINANCES
Société anonyme au capital de 22.279.552 euros
Siège social : 25, rue Balzac – 75008 Paris
413 355 447 RCS Paris

G.T.C. de Paris
R
M
I
28 JUIN 2006
N° DE DÉPOT

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2006

L'an deux mille six et le 31 mai, à 9 heures, les actionnaires de la société Arpège Finances, société anonyme plus amplement décrite ci-dessus, se sont réunis à leur siège social en assemblée générale extraordinaire, sur convocation du conseil d'administration par lettre simple adressée à chaque actionnaire.

[...] l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Sixième résolution :

L'assemblée générale a pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2005 et approuvés par l'assemblée générale de ce jour.

Constatant que les capitaux propres sont inférieurs à la moitié du capital social et statuant conformément aux dispositions de l'article 225-248 du Code du Commerce, l'assemblée générale décide la continuation de la société, malgré les pertes enregistrées et, en conséquence, ne prononce pas la dissolution anticipée de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution :

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir toute formalité de publicité, de dépôts et déclarations relatives aux résolutions ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Paris le 19 juin 2006
Extrait certifié conforme